# Coronavirus (COVID-19). Réouverture des écoles, collèges et lycées. Protocoles définitifs

## Revue - Vie Communale

### Source - Guide

Dans le cadre de la stratégie de déconfinement, il a été décidé d’ouvrir les écoles et établissements scolaires, progressivement, à partir du 11 mai 2020 pour les écoles maternelles et élémentaires et du 18 mai 2020 pour les établissements du secondaire, dans le strict respect des prescriptions émises par les autorités sanitaires. Des guides précisent les modalités pratiques de réouverture et de fonctionnement des écoles et des établissements scolaires après la période de confinement dans le respect des prescriptions émises par les autorités sanitaires. Ils sont destinés aux collectivités territoriales, aux services déconcentrés de l’Etat, aux directeurs d'école et aux personnels de direction ainsi qu’à l’ensemble des membres de la communauté éducative.